

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Membres :</p> <p>En exercice <input type="text" value="19"/></p> <p>Présents : <input type="text" value="15"/></p> <p>Votants : <input type="text" value="15"/></p> <p>Date d'affichage : 07/02/2023</p> <p>Date de publication : 07/02/2023</p>	<p>Le 06 février 2023 à 20h00 au foyer polyvalent</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie CAUSSÉ, Maire.</p> <p>Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Anne-Marie CAUSSÉ, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Huguette LALANNE, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PEDEMARY, Tovo RABEMANANTSOA, Séverine RODRIGUES et Aurore VERDIER</p> <p>Étaient représentés : -</p> <p>Absents : Lionel COUBRA, Carine LASSOUANE, Damien OBRADOR et Josette VALLAU</p> <p>Secrétaire de séance : Nathalie KATSAMANTOU</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DÉLIBÉRATION N° 2023-01

OBJET : Projet d'aménagement de la nouvelle Mairie – DETR 2023 et soutien global aux projets locaux (CD33)

La mairie de Cabanac-et-Villagrains est un lieu majeur de la commune pour ses habitants et l'organisation de la vie locale.

Actuellement, les locaux de la mairie accueillent différents services communaux (urbanisme, communication, animation, CCAS et ressources humaines, comptabilité et archives, direction administrative) et autres espaces (bureau du Maire, espace d'accueil, espace de pause). La majorité de ces espaces de travail sont de taille insuffisante, exigus et manquent de rangement. Certains bureaux ne sont éclairés qu'en second jour. Ces espaces ne permettent donc pas de proposer aux agents des conditions de travail satisfaisantes.

Certains services accueillent également du public. Les bureaux correspondants ne proposent pas l'espace, l'accessibilité et la confidentialité nécessaires à ces échanges.

Enfin, les services et les élus ne disposent d'aucune salle de réunion et de travail collectif.

Face à ce constat, la commune de Cabanac-et-Villagrains a décidé d'étudier la possibilité d'aménager les différents bureaux de la mairie actuelle dans l'ancienne poste de la ville puis dans la mairie actuelle suite à sa restructuration.

Le projet devra respecter les exigences de chaque service afin de garantir de bonnes conditions de travail et d'accueil du public pour les services concernés. Il comprend 308 m² de surface utile de locaux intérieurs, répartis sur les bâtiments de l'ancienne poste et de la mairie actuelle.

Les travaux à réaliser dans le cadre de l'opération sont la restructuration de l'ancienne poste, comprenant la démolition du hangar bois adossé au bâtiment sur sa façade Nord puis la création d'une extension du bâtiment de l'ancienne Poste, à la place du hangar bois démolé, et la restructuration de la mairie actuelle.

Le montant des travaux est estimé à 281 512 € HT (valeur décembre 2022).

L'étude de programmation a été confiée au bureau d'études Z/WA et co

- une étude de faisabilité,
- un programme technique détaillé comprenant le programme fonctionnel, les enjeux de conception, les prescriptions techniques particulières et les contraintes réglementaires. Il est complété par le cahier des fiches techniques par local.

Ce projet global permet à terme de restructurer la mairie actuelle et de réhabiliter l'ancienne poste, patrimoine important de la commune a priori construit autour de 1920. Il s'articule avec la convention d'aménagement de bourg qui traduit la volonté de la commune de redonner aux piétons et aux cheminements doux une place majeure dans tout le bourg, en sécurisant les voies et en développant des venelles de déplacement doux. Quatre fiches actions ont été retenues sur 2023 – 2026 dont la sécurisation de la traversée du bourg de Cabanac et la requalification de la place du Général Doyen.

De même, ce projet global poursuit l'objectif de conforter dans un périmètre restreint des services publics de qualité : mairie, écoles maternelle et élémentaire, salle des fêtes, bibliothèque Rosa Bonheur, foyer municipal et tiers-lieu sur l'ancienne gare de Cabanac dont les travaux vont prochainement débiter afin de créer un espace d'animation locale et touristique.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention de 45 % soit **126 680,40 €** auprès du Département de la Gironde au titre du soutien global aux projets locaux,
- de solliciter une subvention de 35 % soit **98 529.20 €** auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2023),
- d'acter le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES		
Aménagement d'une nouvelle mairie – ancien bâtiment de la Poste	281 512 €	DETR 2023 - État	35 %	98 529,20 €
		Département de la Gironde	45 %	126 680,40 €
		Autofinancement	20 %	56 302,40 €
TOTAL HT	281 512 €	TOTAL		281 512 €

- de s'engager à intégrer des critères de développement durable dans cet investissement,
- d'autoriser Mme Le Maire à signer toute pièce nécessaire à ce dossier.

POUR : 15

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
En mairie, le 06 février 2023

Le Maire

Anne-Marie CAUSSÉ

Le secrétaire de séance

Nathalie KATSAMANTOU